

L'ONTARIO RENFORCE SES SERVICES DE SOINS À DOMICILE

*Le gouvernement McGuinty établit des normes élevées
de qualité des soins à domicile*

NOUVELLES

Le 15 décembre 2008
2008/nr-120

Le gouvernement McGuinty veille à ce que les Ontariennes et les Ontariens bénéficient de services à domicile de la plus haute qualité en lançant une nouvelle stratégie qui inclut des mesures de la qualité à l'échelle de la province et un système de divulgation publique.

Cette stratégie renforcera la façon dont les centres d'accès aux soins communautaires (CASC) organisent les services à domicile, fournissent des renseignements, orientent les clients vers des services communautaires et autorisent l'admission dans des établissements de soins de longue durée.

Voici les points saillants de cette stratégie :

- Elle renforcera la reddition de comptes sur les services de soins à domicile parmi les fournisseurs de services et les CASC en instaurant des mesures de la qualité et un système de divulgation publique.
- Elle améliorera le processus d'appel d'offres afin que les clients reçoivent des soins de qualité uniforme, en plus d'accroître la transparence et l'équité lors de la sélection des fournisseurs de services.
- Elle permettra aux CASC de confier les clients à des équipes de soins adaptées à leur état de santé;
- Elle élargira le rôle des CASC afin d'inclure le placement des clients dans des programmes de jour pour adultes et des logements avec services de soutien, la prestation de services comme le diagnostic des voies respiratoires et l'inhalothérapie, de même que des services de soins infirmiers et d'autres services de traitement en milieu communautaire.

CITATIONS

« Notre gouvernement s'attache à s'assurer que les Ontariennes et les Ontariens reçoivent des services de soins à domicile de grande qualité », a dit David Caplan, ministre de la Santé et des Soins de longue durée. « Nous améliorons la manière dont les services de soins à domicile sont prodigués afin d'assurer une continuité dans la qualité des soins pour les clients, de même qu'une plus grande stabilité pour les travailleurs en soins à domicile. »

« Nous nous préparons avec plaisir à produire le premier rapport public de l'Ontario sur les services de soins à domicile et la satisfaction des clients », a déclaré Ben Chan, chef de la direction du Conseil ontarien de la qualité des services de santé. « La divulgation publique stimule l'intérêt pour l'amélioration de la qualité, et nous sommes heureux de participer à la dernière mesure en date visant à améliorer la qualité des soins des clients des services de soins à domicile. »

FAITS EN BREF

- Actuellement, environ 600 000 personnes en Ontario bénéficient de services de soins à domicile, ce qui représente environ 60 % des Ontariennes et des Ontariens âgés de plus de 65 ans.
- En 2007, le gouvernement a lancé Vieillir chez soi, une stratégie de 1,1 milliard de dollars sur 4 ans destinée à aider les personnes âgées à vivre en santé et de façon autonome, dignement et confortablement chez eux.

POUR EN SAVOIR PLUS

Consulter le site sur les services actuellement offerts par les [centres d'accès aux soins communautaires](#).

Consulter le site sur la stratégie [Vieillir chez soi](#) du gouvernement.

Steve Erwin, Bureau du ministre, 416 326-3986
Andrew Morrison, ministère de la Santé
et des Soins de longue durée, 416 314-6197

ontario.ca/nouvelles-sante
Also available in English.